



MÉMOIRE SUR LES QUARTIERS CULTURELS

DU CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Présenté à la commission permanente sur la culture, le
patrimoine et les sports

19 OCTOBRE 2011



Introduction

La culture est créatrice d'identité, de liens, de richesses collectives. Pour les jeunes Montréalaises et Montréalais – arrivés à un âge où l'on se cherche, où l'on expérimente –, la culture occupe une place toute particulière dans leur vie. Aussi le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) a traité de cette notion dans plusieurs de ces mémoires et avis, le plus récent étant celui sur la communication urbaine. Les membres continuent de s'y pencher et de contribuer concrètement à son développement, en s'impliquant, par exemple, dans l'actuelle démarche de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture pour le Québec.

Participer à la présente consultation est ainsi apparu tout naturel et important aux membres du CjM. En effet, les jeunes Montréalaises et Montréalais, représentant plus de 23 % de la population de l'agglomération montréalaise en 2010, ont une façon propre à eux de voir la culture, de s'exprimer à travers elle et de la développer. La Ville se doit de considérer leurs points de vue si elle souhaite s'accomplir comme métropole culturelle et le demeurer.

Les membres du CjM souhaitent donc, en acceptant cette invitation à la réflexion lancée par la Ville, transmettre leurs idées sur le concept de quartier culturel et sur la consolidation, de même que le développement de tels quartiers à Montréal. Le point de vue des membres portera d'abord sur la définition du concept de quartier culturel puis se concentrera sur les questions posées au chapitre 5 du document portant sur les pistes de réflexion. Agissant comme courroie de transmission entre les jeunes et les élus, le CjM espère ainsi contribuer à enrichir la réflexion collective en lui apportant le regard particulier que portent les jeunes sur la question.

I. Le concept de quartier culturel

Il est d'abord apparu important aux membres du CjM de définir ce que l'on entendait par quartier au sein de ce concept. En effet, pour le CjM, il ne s'agit pas là du quartier tel qu'on le connaît sous sa forme administrative, mais plutôt d'un espace urbain dont on ne peut identifier clairement les limites, et pour lequel on reconnaît une unité. Aussi un tel quartier peut très bien chevaucher les limites administratives de deux arrondissements, par exemple.

Pour les membres du CjM, un quartier peut être qualifié de quartier culturel si :

- Il possède une identité propre, de par ses caractéristiques socioculturelles, linguistiques, cosmopolites, historiques et patrimoniales;
- Il présente une dynamique culturelle locale, de par la présence d'une communauté locale ouverte à la culture, d'une communauté artistique vibrante ainsi que d'installations/d'entreprises culturelles et/ou d'infrastructures contribuant au développement de la culture générale de la communauté;
- Il valorise, encourage et laisse s'exprimer, le plus naturellement possible, cette dynamique culturelle locale, en offrant des possibilités d'apprentissage, de création, de production et de diffusion ainsi qu'un cadre de vie attrayant, affirmant une identité propre et permettant l'échange, la création et l'expression spontanée;
- La culture y est inclusive, c'est-à-dire qu'elle y est accessible pour tous. Et chacun, par sa participation, contribue à son développement.

Le CjM souhaite enfin souligner le caractère mouvant qu'il associe à ce concept. Pour les membres, les quartiers culturels sont voués à évoluer, s'étendre voir se déplacer. De nouveaux quartiers culturels peuvent aussi émerger au cours du temps. La Ville et ses arrondissements se doivent, à cet égard, de rester alertes et d'avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter rapidement à ces mouvances.

II. La consolidation et le développement de quartiers culturels à Montréal

Avant de se pencher sur les pistes de réflexion (chapitre 5), le CjM aimerait d'abord émettre quelques commentaires sur la démarche d'étude présentée au chapitre 4 du document soumis en consultation. Cette section présente, entre autres, les politiques publiques au sein desquelles s'insère le concept de quartier culturel ou qui peuvent avoir une influence sur l'évolution du projet des quartiers culturels (p. 23 à 29). Parce que la jeunesse est amatrice de culture et actrice de son développement, les membres du CjM considèrent qu'il serait pertinent d'inclure, parmi les documents administratifs mentionnés, la future Stratégie jeunesse.

Par ailleurs, dans la présentation du concept de quartier culturel—version Montréal—(p. 35), les artistes de la relève font l'objet d'une attention particulière, tout comme les jeunes citoyens, en ce qui a trait à la participation culturelle (p. 25). Toutefois, cette préoccupation n'apparaît pas clairement dans les pistes de réflexion. Le CjM entend donc, à travers les commentaires et recommandations suivantes, souligner les besoins et l'apport de la jeunesse montréalaise au projet des quartiers culturels.

2.1 L'action culturelle locale (p. 39)

Comme préalables au développement de quartiers culturels, trois pistes de réflexion ont été émises.

- 1. La possibilité pour l'arrondissement de se doter d'un plan d'action culturel local, en partenariat avec les organismes et les partenaires locaux, permettant d'y inscrire la volonté de développer un ou des quartiers culturels.*
- 2. La possibilité pour l'arrondissement d'inscrire à même le chapitre local du plan d'urbanisme le ou les secteurs désignés « quartier culturel » et, subséquemment, d'adapter le cadre réglementaire de ces secteurs en fonction de leurs objectifs de développement culturel et d'aménagement (exemple : affichage, zonage, permis d'occupation du domaine public, ateliers d'artistes, etc.).*
- 3. La possibilité de mettre en place, à la Ville centrale, une équipe multidisciplinaire pour accompagner les arrondissements dans leur démarche de concertation et de planification.*

Pour le CjM, ces trois pistes apparaissent pertinentes, bien que les deux premières posent un certain défi au regard du caractère évolutif des quartiers culturels ainsi que des éventuels quartiers culturels qui chevaucheraient plusieurs arrondissements.

De ce fait, les membres du CjM recommandent de :

- 1) Veiller à ce qu'une réflexion soit préalablement portée à ces dimensions afin que celles-ci soient prises en compte lors de l'élaboration des documents de planification des arrondissements.**

Plus particulièrement, concernant les pistes de réflexion 1 et 3, le CjM considère important que le regard particulier que porte la jeunesse au développement culturel y ait sa place. Les membres préconisent donc de :

Concernant la piste de réflexion 1

- 2) Veiller à ce que soient inclus, parmi les principaux partenaires considérés, au minimum un organisme représentatif de la jeunesse et un organisme représentatif de la relève artistique de leur arrondissement. Le CjM y verrait préférablement des jeunes agir comme représentant de ces organismes et non des porte-paroles ayant plus de 30 ans.**

Concernant la piste de réflexion 3

- 3) Veiller à ce que l'équipe multidisciplinaire, ainsi formée, collabore avec un représentant de la jeunesse et un représentant de la relève artistique dans le développement d'outils d'aide aux démarches de concertation et de planification des arrondissements.**

2.2 La promotion et l'animation des quartiers culturels

Sur cet aspect, on ne peut nier l'apport des jeunes et on ne peut que l'encourager.

Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine (p. 39)

Les richesses patrimoniales et historiques ne peuvent être négligées dans un quartier culturel, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Un intérêt grandissant est notamment porté à la mémoire et à tout l'immatériel ne serait-ce que dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture pour le Québec. Ces richesses constituent une partie de l'identité propre du quartier et de ses habitants. Mais, aux yeux du CjM, ceci est aussi important que les autres éléments qui composent cette identité propre au quartier et à ses habitants. Sa mise en valeur passe donc par une valorisation de l'ensemble des éléments qui forgent cette identité.

- 1. Comment en arriver à un effort collectif accru, en regard de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine, qui contribuerait notamment à la formation d'un sentiment d'identité, d'appartenance et de fierté dans les quartiers culturels et dans les arrondissements?*
- 2. Comment sensibiliser la population à la grande richesse du patrimoine bâti et historique des quartiers culturels actuels et à venir? Comment pallier ce manque de connaissance et de reconnaissance du patrimoine des quartiers?*

En réponse aux questions posées, les membres du CjM recommandent de :

- 4) **Consulter les jeunes sur ce que représente pour eux le patrimoine.**
- 5) **Susciter l'intérêt en valorisant des aspects plus contemporains de l'histoire et du patrimoine qui seraient plus significatifs pour la communauté locale, car plus proche d'elle, pour ensuite l'amener à considérer les richesses passées du quartier.** On peut penser, par exemple, à des aspects comme les lieux mythiques de la culture graffiti montréalaise, la diversité linguistique d'un quartier au cœur francophone, ou encore les œuvres d'art du métro.
- 6) **Faire participer les citoyens à l'identification des éléments patrimoniaux et historiques à valoriser dans leur quartier.**

Circuits culturels (p. 40)

Le CjM convient que les circuits culturels peuvent constituer un atout pour la promotion et l'animation des quartiers culturels. Sans répondre toutefois à la question posée, nous souhaitons souligner l'intérêt de diversifier les types de circuits culturels de façon à ce qu'ils soient accessibles au plus grand nombre possible. Il serait intéressant, par exemple, de mettre en valeur les œuvres achetées ou reçues par la Ville, par des expositions itinérantes dans les divers bâtiments de la Ville, afin de permettre aux citoyens d'en prendre connaissance.

Activités commerciales (p. 40)

Pour le CjM, la présence d'activités économiques diversifiées, notamment commerciales, peut constituer un atout majeur dans un quartier culturel puisqu'elles participent au dynamisme du quartier. Elles peuvent l'être d'autant plus si des liens sont créés avec la communauté artistique, notamment locale. Cette communauté artistique se présente aujourd'hui sous des formes économiques diverses, par exemple, à titre d'entreprises d'économie sociale. Il s'agit là d'une réalité dont il faut également tenir compte et inclure dans la démarche.

1. *Comment favoriser une plus grande participation des sociétés de développement commercial et des commerçants eux-mêmes au développement des quartiers culturels?*

En réponse à la question posée, les membres du CjM recommandent de :

- 7) **Encourager le développement de liens entre les commerces, les entreprises et la communauté artistique du quartier par des initiatives solidaires ou encore par des rencontres improbables « Artistes-Mécènes », par exemple.** Pour illustrer l'idée d'initiatives solidaires, on peut mentionner la situation des artistes de la relève dont le manque actuel d'espace de diffusion affecte sérieusement leur visibilité. Pour les soutenir et favoriser la participation des commerçants, les sociétés de développement commercial (SDC) pourraient mettre à la disposition de la relève artistique un espace de création et de diffusion et, en échange, ces derniers travailleraient avec celles-ci et les commerçants pour consolider et développer l'esprit culturel de l'artère commerciale.
- 8) **Impliquer dès le départ les SDC et les commerçants, particulièrement ceux ayant une vocation culturelle, dans la démarche de développement de quartier culturel de l'arrondissement, soit dès la mise en place du Plan d'action culturel local.**

9) Soutenir la consolidation et le développement des jeunes commerces ou entreprises ayant une vocation culturelle.

Festivals et événements (p. 40)

Il va de soi qu'un quartier culturel se distingue par son effervescence artistique à travers, entre autres, des manifestations culturelles comme les festivals. Il apparaît à cet égard important au CjM que les artistes de la relève, locaux notamment, mais aussi tout citoyen, puissent y trouver leur place.

1. *Comment encourager la tenue de festivals et d'événements, existants ou à venir, dans les quartiers culturels?*
2. *Comment en améliorer la notoriété à l'échelle montréalaise?*

En réponse aux questions posées, les membres du CjM préconisent de :

10) Permettre la réalisation de manifestations culturelles spontanées dans des lieux impromptus. Les jeunes, c'est bien connu, adorent l'informel. Comme ils sont également de grands utilisateurs des nouvelles technologies, l'accès à une application mobile, actualisée en temps réel, permettant de savoir qu'un artiste d'une discipline donnée performe en ce moment à tel endroit, pourrait les attirer particulièrement.

11) Incarner les quartiers culturels par la création d'événements destinés à faire valoir ce qu'ils sont. Cela pourrait prendre la forme, par exemple, de la nomination de l'artiste du mois ou encore de la réalisation d'une semaine des quartiers culturels montréalais durant laquelle les citoyens et les élus sont invités à participer à une grande manifestation culturelle mettant à l'avant-scène les talents artistiques locaux. À l'issue d'un concours, un artiste de chaque quartier culturel participerait à la manifestation finale au quartier des spectacles.

Médiation culturelle et pratique artistique amateur (p. 40)

Pour le CjM, on ne peut penser la culture, et par extension le quartier culturel, sans sa qualité d'outil d'inclusion sociale. Nous croyons que les artistes de la relève peuvent jouer à cet égard un rôle de premier plan. En plus d'être familier avec les programmes visant la participation culturelle, du fait qu'ils sont plus accessibles que les bourses et les subventions des conseils des arts, les jeunes créateurs sont désireux d'aller vers les citoyens. Ils accordent une importance toute particulière à ce que cette action soit une démarche valorisant l'art pour ce qu'il est et non seulement pour répondre à un objectif de développement social en particulier.

1. *Comment permettre au plus grand nombre possible de citoyens de prendre part au développement culturel de leur milieu de vie et, par le fait même, de l'enrichir?*
2. *Comment assurer des activités de médiation culturelle permettant aux citoyens de proposer une vision créative de leur quartier?*

En réponse aux questions posées, les membres du CjM recommandent de :

- 12) **Donner davantage les moyens aux artistes de la relève, notamment locaux, de créer des opportunités d'expérience et de création avec la population, et ce, dès le plus jeune âge, tant dans des milieux conventionnels, comme les écoles, que dans des milieux moins conventionnels, à l'exemple du projet « Hors les murs » dans l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.** Le CjM croit en outre que le partenariat avec le milieu scolaire doit s'accroître, ce milieu étant un des plus propices au développement d'intérêts en matière de culture, d'art, de découverte de soi et de ses talents.
- 13) **Mettre en place des guichets culturels à l'image des *kiosques Jeunes de la ville de Paris***¹. Ces guichets constitueraient des plates-formes d'information sur les activités culturelles montréalaises ciblant les jeunes. Dans notre dernier avis sur les communications urbaines, 57,1 % des jeunes interrogés se sont montrés intéressés par la mise en place d'une telle initiative dans leur arrondissement.
- 14) **À l'exemple de la ville de Vienne**², **se doter d'ambassadeurs culturels qui agiraient comme personne-ressource auprès des jeunes, notamment dans leurs projets artistiques.**

2.3 L'aménagement et le transport

Le regard particulier que porte la jeunesse sur ces aspects est prompt à faire émerger des initiatives originales que l'on ne peut qu'encourager.

Espace public (p. 41)

Pour le CjM, l'espace public occupe une place importante dans un quartier culturel dans le sens où il permet l'échange, le lien social, le dialogue et la créativité. Pour cela, il est important qu'il soit attrayant et que ses usagers se l'approprient naturellement. Les membres du CjM s'étonnent à ce propos qu'il n'ait été fait aucune mention, dans la présentation faite sur les espaces publics, du concept de développement durable à l'égard de ces derniers.

1. *Lors de travaux d'aménagement ou de réaménagement du domaine public, comment prévoir et mettre en valeur des espaces accessibles à tous (places, parcs, rues) permettant aux citoyens de mieux s'approprier leur quartier?*
2. *Comment soutenir l'animation de ces espaces publics, ainsi qu'une offre de services diversifiés (alimentaires, sanitaires, aires de jeux, aires de spectacles et d'événements culturels, mobilier)?*
3. *Comment favoriser les meilleures pratiques en matière de design et d'aménagement de ces espaces publics?*

1 Pour plus d'informations, se référer au site Internet situé à l'adresse suivante : <http://www.jeunes.paris.fr/les-kiosques-jeunes-mode-demploi>.

² Pour plus d'informations, se référer au site Internet situé à l'adresse suivante : <http://www.cashforculture.at/cms/scripts/active.asp?vorlage=2&id=5>.

En réponse aux questions posées, les membres du CjM recommandent de :

- 15) **Permettre l'implication des artistes locaux, de la relève notamment, et des jeunes dans le processus municipal visant à repenser l'espace public, incluant le mobilier urbain, dans le contexte de quartier culturel, particulièrement dans la création d'espaces d'expression impromptus³.** Dans le cas des plus jeunes, il importe de les inclure dans un contexte où ils demeurent les plus aptes à communiquer leurs idées. L'aménagement participatif apparaît, à cet effet, constituer une avenue intéressante.
- 16) **Doter le noyau des quartiers culturels d'espaces publics à la fois ouverts, inclusifs, et permettant la conciliation de la vie culturelle et de la vie résidentielle.** L'application d'une charte de vie nocturne, comme celle demandée par l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal, apparaît être une initiative intéressante en la matière⁴. Le CjM croit en outre qu'il est nécessaire de sortir du fonctionnalisme pour créer des espaces polyvalents qui peuvent être aisément investis et modelés par la population.

Zonage et réglementation (p. 42)

1. *Est-il opportun et réalisable de mettre en place des mesures permettant l'inclusion d'équipements culturels ou d'œuvres d'art de l'ordre de 1 % (ou plus) dans certains projets de construction situés dans les quartiers culturels, ou ailleurs, notamment dans le cadre des grands projets, des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, ou encore des projets devant faire l'objet d'un accord de développement?*

En réponse à cette question, les membres du CjM considèrent qu'il est effectivement opportun de mettre en place des mesures permettant l'inclusion d'équipements culturels ou d'œuvres d'art de l'ordre de 1 % dans certains projets de construction situés dans les quartiers culturels, en commençant par les bâtiments municipaux et autres bâtiments publics.

Transport actif et qualité du milieu de vie (p. 43)

D'après le CjM, plus que la question des transports actifs, celle de la cohabitation des différents modes de transport urbain et de leur transfert modal devrait être une préoccupation dans un quartier culturel.

1. *Comment permettre des déplacements actifs et sécuritaires dans les futurs quartiers culturels? Lors de la planification du réseau cyclable, de même que de l'expansion du réseau Bixi, n'y aurait-il pas lieu de prendre en considération les futurs quartiers culturels?*
2. *Même s'il existe déjà une complicité réelle entre le transport en commun et la culture, quels moyens pourraient être envisagés pour renforcer encore davantage cette connivence?*

³ Nous avons déjà évoqué ce concept dans la section *Festivals et événements* du présent mémoire.

⁴ Pour plus d'informations, se référer à la page Internet suivante : <http://www.montreal.tv/portail/blog/2011/10/charte-de-vie-nocturne-montreal/>.

En réponse à la première question posée, les membres du CjM recommandent de :

- 17) Tenir compte de ces aspects dans le processus municipal visant à repenser l'espace public dans le contexte de quartier culturel.**
- 18) Être cohérent, dans la planification des circuits culturels, avec la volonté de favoriser les modes de transport actif.** À cet égard, la Freedom Trail de Boston pourrait être une source d'inspiration⁵.
- 19) Développer davantage de zones piétonnes temporaires.**

Le CjM approuve, en outre, l'idée que le transport en commun est un merveilleux « véhicule » culturel. Il est d'ailleurs à souligner les initiatives déjà entreprises par la Société de transport de Montréal dans ce domaine, tant au travers de ses œuvres d'art public que des performances ou expositions temporaires réalisées telles que l'installation de l'oeuvre d'art « Point de fuite » dans une voiture de métro en 2007 ou encore les actuels wagons-musées soulignant le 150e anniversaire des transports collectifs à Montréal.

En réponse à la seconde question posée, les membres du CjM préconisent de :

- 20) Mieux identifier les œuvres d'art public du métro en étoffant la page web actuelle qui y est dédiée sur le site de la STM, en apposant des plaques physiques identifiant les œuvres à chacune des stations, en développant une application mobile, indiquant le nom de l'artiste, l'histoire de l'œuvre, etc.**
- 21) Valoriser les espaces d'expressions dans le métro comme un tremplin pour la relève artistique.**

2.4 Les immobilisations

Il existe, sur ces aspects, des besoins encore non comblés qui touchent la jeunesse.

Équipements culturels publics et privés (p. 43)

Il apparaît tout naturel de penser à la présence d'équipements culturels publics et/ou privés dans un quartier culturel. Le CjM considère, à cet égard, important que les artistes de la relève, locaux notamment, mais aussi tout citoyen, puissent en profiter pleinement. Aussi faut-il veiller à ce que les équipements culturels publics et leur offre culturelle puissent être appropriés par l'ensemble de la population tant par les plus jeunes que par les plus vieux, les plus démunis, les artistes, etc.

- 1. Les bibliothèques publiques sont engagées dans un programme majeur de rénovation, d'agrandissement et de construction qui s'étend sur dix ans; comment s'assurer que les retombées de ces investissements publics soient optimales dans leur milieu?*
- 2. Le Forum des équipements culturels est en mesure d'appuyer financièrement la rénovation, l'agrandissement et la construction de lieux de diffusion culturelle (réseau Accès culture); comment s'assurer que les retombées de ces investissements publics soient optimales dans leur milieu?*

⁵ Pour plus d'informations, se référer au site Internet situé à l'adresse suivante : <http://www.thefreedomtrail.org>.

3. *Les projets d'équipements culturels publics et privés projetés dans des quartiers culturels à venir devraient-ils faire l'objet d'une attention particulière?*

En réponse aux deux premières questions posées, les membres du CjM recommandent de :

- 22) **Être plus proactif dans la consultation des citoyens, voire les amener davantage à participer à la vie de ces équipements culturels publics.** Par exemple, les Maisons de la culture pourraient inviter les citoyens à participer aux choix de leur programmation annuelle. Dans le cadre de la promotion de ces dernières, des étudiants pourraient agir à titre de critique artistique en produisant des capsules vidéo ou encore en alimentant un blogue. Le concours Biblioclip organisé par le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal est également un bon exemple.
- 23) **Décloisonner davantage ces équipements culturels publics. Les amener à se définir pleinement comme un lieu communautaire et identitaire nous semble notamment un concept intéressant à développer, surtout lorsqu'il est question d'attirer plus de jeunes dans ces lieux.** Certaines bibliothèques et maisons de la culture se démarquent déjà dans ce sens, mais il s'agirait de renforcer davantage cet aspect, en alliant notamment le formel (services) à l'informel (café, aire de repos, etc.). *Les Maisons folie* dans la ville de Lille constituent à cet effet un exemple intéressant. Ces équipements de proximité présentent un caractère hybride où le culturel côtoie le communautaire. Il semblerait que ces *Maisons folie* connaissent une fréquentation importante des jeunes du fait qu'elles concilient justement pratique culturelle et pratique de sociabilité⁶.
- 24) **Faire davantage preuve d'ouverture auprès des artistes de la relève, notamment locaux, tant en diffusion, en médiation qu'en incubation.** Plusieurs maisons de la culture y sont déjà sensibles. Il demeure qu'une telle approche devrait être généralisée dans un quartier culturel. L'accès à des salles de répétitions, à de la formation, à des espaces de diffusion, à de l'équipement de pointe (par exemple : ordinateurs pour le montage cinématographique), à des rencontres avec des artistes professionnels, à de l'encadrement professionnel pour le développement de projets, ne sont que quelques exemples de moyens concrets qui pourraient être mis de l'avant. En plus de favoriser la relève culturelle, ceci favoriserait la création d'un fort sentiment d'appartenance de celle-ci au quartier culturel.

Art public (p. 44)

Le CjM conçoit aisément la portée d'œuvres d'art public, tant permanente que temporaire, dans un quartier culturel. Aussi nous apparaît-il important que la création artistique de la relève, souvent considérée comme émergente, y trouve naturellement sa place et que les citoyens puissent également se les approprier.

1. *Comment favoriser un enrichissement du paysage artistique des quartiers culturels par des installations d'œuvres d'art public?*
2. *Quel devrait être le rôle des citoyens et des entreprises dans le choix et l'installation de ces œuvres?*

⁶ Information recueillie dans le cadre du colloque *la participation culturelle en mutation*, Conférence de Vincent Guillon intitulée « les nouveaux dispositifs de participation et de pratiques culturelles : l'exemple de la métropole Lilloise ».

3. *Comment tirer parti de la mise en valeur des quartiers culturels pour mieux faire connaître la collection municipale et les collections privées d'art public, et améliorer l'appui aux initiatives existantes, par exemple, en matière de murales?*

En réponse aux deux premières questions posées, les membres du CjM recommandent de :

- 25) **S'ouvrir davantage aux expressions artistiques émergentes, tant au niveau de la collection municipale permanente que temporaire.**
- 26) **Dans le cas des lieux de diffusion publics dans les quartiers culturels, attribuer aux citoyens une place aussi importante que celle des experts dans le choix et l'installation des œuvres d'art public puisque celles-ci sont portées à refléter l'identité propre du quartier.**

Ateliers et résidences pour artistes (p. 44)

Un quartier culturel ne peut pas se passer de sa communauté artistique. Aux yeux du CjM, il est donc urgent d'agir en vue de permettre aux artistes, résidant dans ces futurs quartiers culturels, de créer et de se loger dans des espaces adéquats. Si les artistes ont leur lieu, ils pourront faire rayonner leur travail, car ils voudront aller naturellement présenter leurs œuvres aux citoyens et aux élus.

1. *Compte tenu de leur importance stratégique sur les plans artistique, culturel et économique, comment assurer le maintien, la consolidation et le développement des ateliers pour artistes et artisans sur le territoire montréalais?*

En réponse à la question posée, les membres du CjM préconisent de :

- 27) **Soutenir les projets d'achat d'immeuble ou de locaux en partenariat.**
- 28) **Développer un programme d'accès à la propriété d'atelier-résidence.**
- 29) **Soutenir la consolidation et le développement des résidences d'artistes ainsi que tous lieux de production culturelle, tels ceux que l'on peut retrouver dans certaines maisons de la culture.**

Conclusion

Le CjM reconnaît l'important travail ayant mené à la réalisation de ce document d'orientation sur les quartiers culturels. Nous avons apprécié la clarté des propos nous mettant en contexte et la pertinence des pistes de réflexion proposées. Le présent mémoire se veut être une contribution à la réflexion collective en apportant le regard particulier que portent les jeunes sur la question. Nous espérons ardemment que nos commentaires et recommandations trouveront un écho favorable et participeront à donner cette couleur unique que l'on souhaite au projet de quartiers culturels montréalais. Si Montréal veut s'accomplir comme métropole culturelle et le demeurer, il importe qu'elle considère sa jeunesse comme une ressource indéniable à son développement. Le rayonnement qu'un tel statut lui donnerait lui serait profitable puisqu'il lui permettrait d'attirer des jeunes de tous horizons et de les garder. Finalement, le CjM sera heureux d'apporter son expertise et son soutien pour la suite du projet.

Références bibliographiques

Conseil jeunesse de Montréal (2003). *Avis sur le cadre, les principes directeurs et l'énoncé de politique culturelle*, Montréal, 12 p.

Conseil jeunesse de Montréal (2005). *Avis sur l'augmentation de la fréquentation des adolescents dans les bibliothèques municipales à Montréal*, Montréal, 11 p.

Conseil jeunesse de Montréal (2005). *Mémoire sur la proposition de la politique de développement culturel*, Montréal, 31 p.

Conseil jeunesse de Montréal (2007). *Mobile sur l'île, rapide en ville*, Avis du Conseil jeunesse de Montréal sur les transports viables, Montréal, 60 p.

Conseil jeunesse de Montréal (2007). *Montréal, ma ville, mon choix?*, Avis du Conseil jeunesse de Montréal sur le sentiment d'appartenance, Montréal, 108 p.

Conseil jeunesse de Montréal (2010). *De la parole aux actes: informer, impliquer, intégrer*, Avis sur les communications entre la Ville et les jeunes Montréalais, Montréal, 119 p.